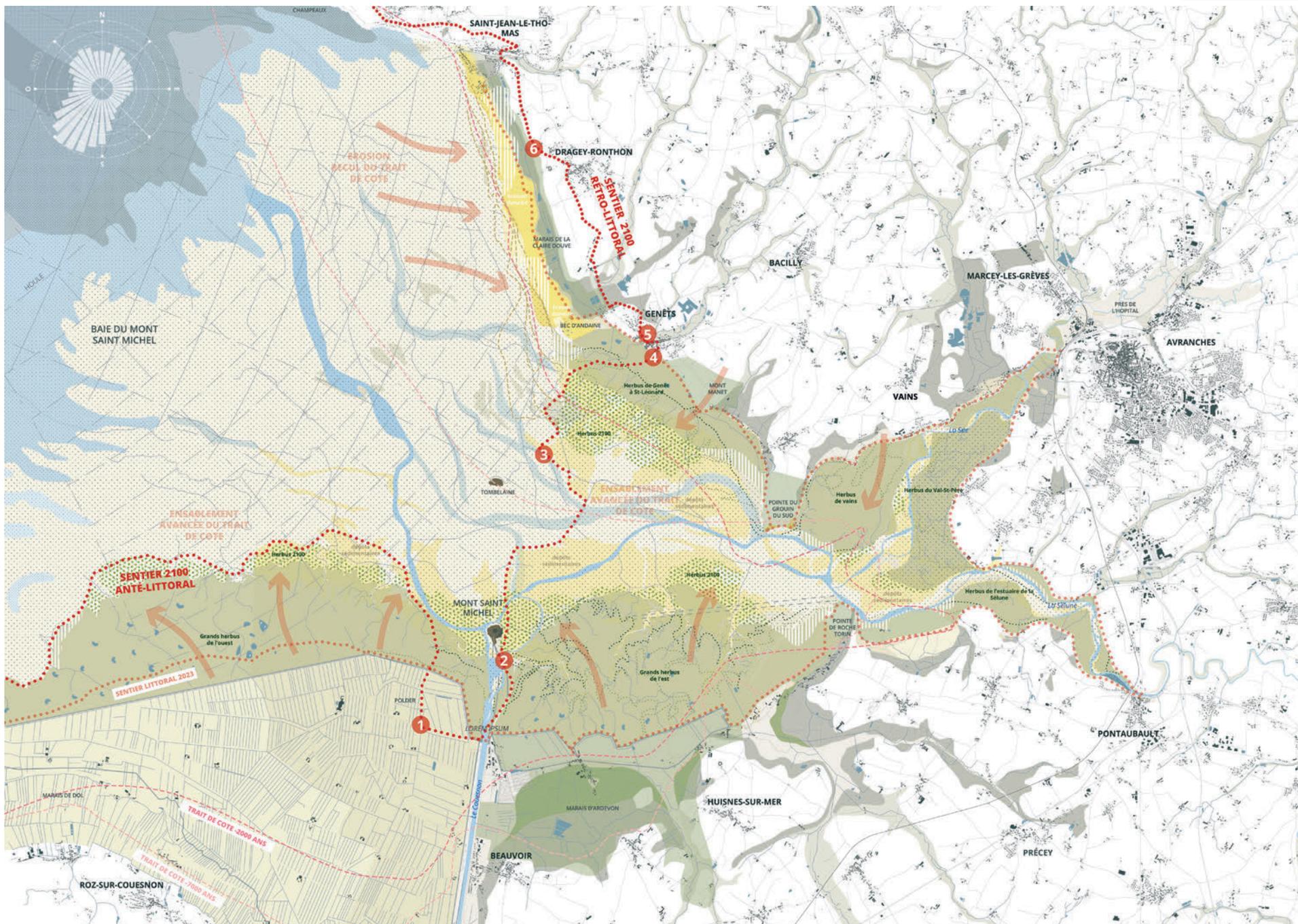


PATRIMOINES VIVANTS



INTRODUCTION

Le bourg de Genêts, situé en fond de baie en vis-à-vis du Mont-Saint-Michel, s'inscrit dans un contexte géographique exceptionnel, tant par les vues qu'il offre sur le paysage de l'estran, que par son niveau d'exposition aux risques littoraux. Érosion, submersion marine, salinisation des terres... le recul du trait de côte inquiète.

Pourtant, la mobilité des paysages littoraux n'est pas un phénomène nouveau. La transformation de ces milieux naturels témoigne en réalité de leur capacité à s'adapter à de nouvelles conditions climatiques : c'est l'expression même de la résilience du territoire.

L'enjeu n'est pas tant d'empêcher ou de ralentir ces transformations à l'œuvre, que de **questionner la place de l'humain** au sein de ces nouveaux paysages en constitution. Il s'agit de repenser notre rapport à la Nature à la lueur du changement climatique, grâce à **une approche écosystémique** complexe, et non binaire.

L'évolution des paysages littoraux est à mettre en relation avec les usages, qui devront nécessairement évoluer en lien avec la transformation des sols.

Cet appel à idées articule trois grandes problématiques :

- Comment sensibiliser les habitants aux risques climatiques et développer une véritable « **culture du risque** » intégrant les aléas aux usages et modes de vie ?
- Comment tirer parti des évolutions paysagères à l'œuvre pour améliorer la résilience du bourg et générer de nouvelles **ressources** productives, économiques et environnementales ?
- Comment **faire évoluer le bâti** pour réduire la vulnérabilité des habitants et maintenir un village animé et vivant ?

Le sujet invite à une approche par les milieux, c'est-à-dire concevoir de nouvelles synergies entre paysages naturels et usages humains, et tester leur capacité d'évolution au regard du changement climatique. Chaque séquence du paysage de la baie va devenir le support, sous les effets du changement climatique, d'un nouveau milieu productif ou culturel. Il ne s'agit pas de mettre en valeur les paysages existants pour maintenir un effet « carte postale » attirant les touristes ; il s'agit surtout d'anticiper leur mutation dans un climat nouveau, et de les mettre en relation avec de futurs usages à inventer.

Le projet se développe à 3 échelles spatio-temporelles imbriquées :

- **L'échelle de la Baie du Mont-Saint-Michel**, qui permet une lecture complexe des risques et des interdépendances dans l'espace et le temps entre les géosystèmes qui composent la baie.
- **L'échelle du bourg de Genêts**, support d'un nouveau métabolisme territorial, recréant des relations paysagères et fonctionnelles entre bourg-centre et paysages-ressources.
- **L'échelle locale de la Grande rue**, qui articule une série d'interventions sur le bâti existant pour l'adapter aux aléas climatiques et au contexte socio-démographique évolutif.



ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE

UN TERRITOIRE EXPOSÉ AUX RISQUES

Les risques cumulés de la baie, de l'océan, du littoral, de la cote et des fleuves côtiers sont des opportunités pour questionner les relations entre les dynamiques naturelles, terrestres et hydrauliques et la statique des développements urbains, inconditionnels et intemporels.

- **La sédimentation de la baie**

Les changements climatiques associés aux dynamiques courantologiques de la baie, vont conduire à un progressif comblement de la baie en période sèche. Bien que ne constituant pas un risque à proprement dit pour les populations locales humaines, cette dynamique déstabilise et modifie considérablement les équilibres naturels et milieux en présence dans la baie. Éloignant spatialement l'homme et les bâtis (quelques mètres par an) de la menace Eau, ce sentiment de protection disparaîtra rapidement lors d'événements marins concomitants de submersion, accentuant la vulnérabilité générale de la baie.

- **La submersion marine du littoral de la baie**

L'impact de la mer sur la baie est complexe et résulte d'une accumulation de phénomènes climatiques et géographiques sur le littoral : des marées de pleine mer en équinoxe, des surcotes marines de tempête, des vents importants venant du large, des surcotes de houles venant du grand large au nord-ouest... Accentués par les changements climatiques et l'augmentation du niveau de la mer, ces phénomènes vont impacter considérablement le territoire. Peu sensible et dangereuse en temps normal, la mer engendrera des

vagues considérables à l'assaut des terres, atteignant la cote 9.05m_NGE dans les terres à l'horizon 2100. Phénomène répétitif toutes les 12h, la submersion fera déborder la mer de manière violente pendant 2 jours impactant directement le bâti et les villes, laissant place ensuite à un territoire marqué et affaibli et une décrue lente de quelques jours. L'ensemble de la baie vivra, dans la première centaine de mètres, les pieds dans l'eau (entre 2m d'eau et quelques centimètres) pendant près d'une semaine, laissant place à un retour au calme ensuite dans l'éventualité d'une accalmie climatique...

- **La salinisation**

Face à l'artificialisation du territoire, la nappe, réservoir potable pour le territoire, se verra moins alimentée et plus sollicitée. Elle s'affaiblira face à une nappe saline qui pénétrera plus loin dans les terres, perturbant leur biotope et leur équilibre en les stérilisants.

- **Le recul du trait de côte**

La géographie et la topographie particulière de la baie la rendent aussi très vulnérable à l'érosion et aux variations du trait de côte. Parfois grignotées sur la mer à cause de la sédimentation, ou parfois en recul, dans les zones marécageuses par exemple, ces variations du trait de cote vont engendrer des modifications considérables des écosystèmes côtiers de la baie. Au-delà de ces perturbations, ce sont des bourgs et villages entiers qui, en cas de rupture du cordon dunaire par exemple, se retrouveront en premières lignes face à la mer, dans un tissu non adapté. À l'inverse, des villes historiques, bâtis « en dur » ne seront que très peu impactées par

le recul du trait de côte. Genêts, par exemple, grâce à son mur digue en front de mer, se retrouve faussement protégées des forces et impacts des vagues. Derrière ce sentiment de sécurité, se cache une vulnérabilité bien réelle : les populations se sentent hors zone à risque alors que la ville entière est inondable en cas de crue.

- **L'inondation par débordement des fleuves côtiers**

Le ruissellement largement accru par l'imperméabilisation des sols et la réduction des lits des rivières engendrera des saturations locales des fleuves, tels que la Lerre. Incapable d'évacuer leurs eaux excédentaires face une barrière maritime toujours plus haute, les inondations s'étendront le long des cours d'eau, là où se sont développés les bourgs et villages. Ces inondations se cumuleront aux phénomènes de submersions et accroîtront les hauteurs, temps et vitesses d'inondation.

ÉCHELLE GÉOGRAPHIQUE

DYNAMIQUES PAYSAGÈRES DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL : UN PAYSAGE ÉLASTIQUE

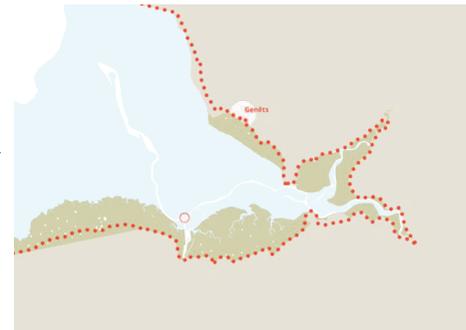
trait de côte il y a 7000 ans



trait de côte il y a 2000 ans



trait de côte actuel



trait de côte 2100



LE «TRAIT» DE CÔTE N'EXISTE PAS

L'analyse historique de la géomorphologie de la baie fait apparaître la dynamique de sédimentation/érosion à l'œuvre depuis plusieurs millénaires, et témoigne du mouvement permanent du trait de côte. Cette lecture invite à questionner l'existence même d'un « trait » de côte, et à considérer plutôt **une frange littorale épaisse, composée de plusieurs milieux** à l'interface entre terre et mer (estran, monts, zones de sédimentations, roselières, herbus). Ces paysages dynamiques et vivants sont en mouvements permanents et constituent une réserve de biodiversité majeure, mais fragile.

On constate ainsi l'échelle temporelle de transformation des paysages, qui dépasse largement l'échelle de la vie humaine. **Toute tentative de fixation du trait de cote dans sa morphologie actuelle paraît alors vaine et insensée.**

Le projet propose une vision prospective des futurs paysages de la baie, et montre comment les usages peuvent évoluer en relation avec ces nouvelles ressources.

DU RISQUE À LA RESSOURCE

Le Plan de Paysage de la baie évoque la fragilité de ses géosystèmes : *«L'immense estran de la Baie du Mont Saint-Michel vit au rythme des marées parmi les plus puissantes du monde, des changements météorologiques fréquents et des variations rapides de lumières [...]. La multiplicité des activités économiques ou de loisirs, ainsi que la dépendance de la qualité biologique au bassin versant dans son ensemble, génèrent des pressions, des fragilités ou des déséquilibres.»*

Les paysages émergents vont générer de nouvelles ressources productives et touristiques pour le territoire : les surfaces d'herbus vont considérablement augmenter avec la sédimentation du fond de baie, offrant de vastes prés salés en pâtures. Les prairies humides sont des milieux qui tendent à disparaître à l'échelle de la Normandie, alors même que leur sols ont **une capacité de stockage de carbone considérable**. Ces milieux sont donc à la fois des ressources de biodiversité, des puits de carbone participant à purifier l'air, et le support

d'une activité d'élevage en plein air. Il est nécessaire de reconnaître leurs valeurs et de les utiliser plutôt que de chercher à maintenir le paysage actuel figé.

En parallèle, la réglementation liée aux risques (PPRI, PPRL...) va elle aussi évoluer, pour s'adapter à ces évolutions et aux échelles spatio-temporelles de cette approche paysagère dynamique.

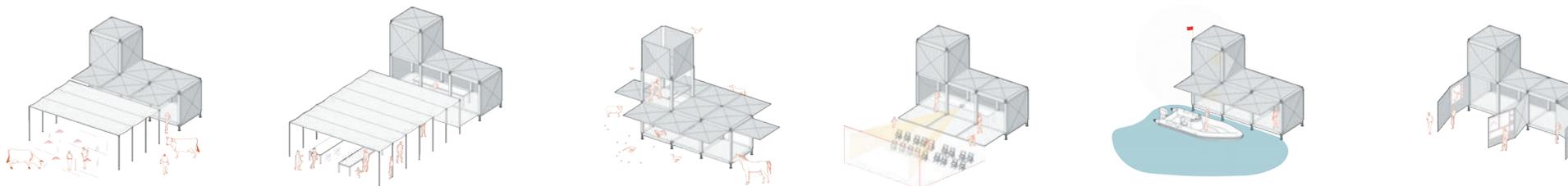
Le projet à l'échelle géographique articule 2 ambitions :

- **engager la gestion différenciée des paysages** dans l'espace et le temps, notamment les prés salés, afin d'en faire un véritable « paysage-ressource » ;
- **inviter les habitants et les visiteurs à l'itinérance à l'échelle de la baie**, par la mise en scène d'un sentier littoral prospectif, parcours d'interprétation du futur trait de côte potentiel, traversant les différents milieux de la baie.

Tout au long de ce sentier, se déplace une Station Mobile, balise en mouvement accueillant les visiteurs.

LA STATION MOBILE

UN CENTRE D'INTERPRÉTATION ITINÉRANT, AU RYTHME DES PAYSAGES



CONCEPT

La Station Mobile est un dispositif de sensibilisation et d'expérimentation : elle permet de **mettre en récit et en débat le mouvement de l'épaisseur littorale**. Cette architecture, à la fois centre d'interprétation ambulant, plateforme de concertation et lieux de sensibilisation se déplace au rythme des paysages.

Objet à la frontière entre pavillon architectural et installation artistique éphémère, il permet de créer un espace d'échange et de sensibilisation de ces sols mouvants, le long d'un nouveau sentier littoral prospectif. La station circule ainsi entre les différents écosystèmes, voyage des marais au village, escalade les dunes ou côtoie les paysages exceptionnels du Mont-Saint-Michel ou de Tombelaine. La Station Mobile représente **une architecture démontable, réversible, multifonctionnelle** : elle se veut incarner les divers mouvements de la baie.

PRINCIPES CONSTRUCTIFS

L'objet se définit par un assemblage de quatre cubes en bois de 2.50m de côté. Les jonctions sont démontables facilement afin d'accentuer le caractère modulable et flexible de la station. Cette architecture autonome et non-orientée, sur pilotis, permet à l'objet de s'implanter dans tout type de paysage. En outre, ses parois, des **panneaux articulés sur les quatre côtés**, permettent une flexibilité d'usages (couverture, plancher, cimaises, cloisonnement).

Si l'écriture architecturale est sobre, elle renforce l'appropriabilité du lieu par les usagers et, par sa matérialité (structure bois et parois en aluminium anodisé), **elle reflète les lumières et les paysages des différents écosystèmes de la baie**. Enfin l'émergence d'un cube en hauteur où s'accrochent différents éléments de signalétique, tels des drapeaux, permet d'agir comme **une balise dans le paysage**.

DÉCLINAISON D'USAGES

La Station Mobile offre une grande déclinaison d'usages : cette architecture est en effet appropriable par les différents acteurs de la baie. Touristes, éleveurs, scientifiques, habitants, victimes des aléas climatiques... la structure dialogue avec **un large panel d'usagers**.

Tantôt **station scientifique** pour étudier la qualité des sols de la baie, tantôt **station d'urgence** pour les réfugiés des aléas de submersion, la station s'adapte aux sols, aux climats et aux usages grâce à la flexibilité des cloisons qui la composent. Elle permet les soirs d'été de rassembler les différentes générations de Genêts ou des villages alentours dans le cadre de séances de **cinéma en plein air** ; elle sensibilise au dérèglement climatique au milieu des marais humides en étant le support **d'expositions** ; elle côtoie et observe discrètement les différentes migrations d'oiseaux. Fermée, elle se transforme en boîte où différents modules, comme des toiles ou du mobilier, peuvent être entreposés et déplacés.

PROSPECTIVE PAYSAGÈRE

SCÉNARISATION DES USAGES DE LA STATION MOBILE DANS LES PAYSAGES FUTURS



1 Les polders bocagers

Actuellement, les polders — basés sur un système de drainage dense — sont fortement exposés aux sécheresses. Afin d'y remédier, le mode de culture intensif et mécanisé évolue vers :

- une culture maraîchère et permacole
- un paysage bocager qui remplace celui de l'openfield
- un maillage hydraulique plus fin avec des mares de rétention des eaux succédant à la rigidité des canaux rectilignes



2 Le Mont-Saint-Michel, île fluviale

Malgré la construction du nouveau barrage de Couesnon, l'envasement de la baie est inévitable à long terme. Ainsi, les dépôts sédimentaires s'accumulent autour du Mont Saint-Michel et celui-ci est voué à passer du statut d'île maritime à celui d'île fluviale, enserrée de tresses hydrauliques. Au pied du mont, le paysage de sable laisse place à celui de prés salés.



3 Tombelaine, refuge de biodiversité

Le rocher de Tombelaine est lui aussi soumis à l'accumulation de sédiments qui aboutit à une élévation du niveau du sol, lui faisant perdre son caractère insulaire. Cette émergence est sanctuarisée en tant que refuge de biodiversité, étape des oiseaux migrateurs. Les herbus qui ont colonisés la baie constitue des prés salés pâturés de moutons à tête noire.



4 Les Estivales de Genêts, un bourg festif

La place de la mairie est requalifiée pour mettre en scène la relation à l'estran, aujourd'hui repoussée derrière un haut mur-digue. Cette place multifonctionnelle accueille des animations diverses dans le bourg, tel que les Estivales, festival de cinéma en plein air, qui conforte Genêts comme étape incontournable du parcours touristique de la baie.



5 Genêts, un bourg submersible

Les rues du centre-bourg sont exposées à des hauteurs d'eau de 1,50m lors des crues centennales. Quelques espaces comme l'église restent hors d'eau, devenant en cas d'évènements climatiques majeurs, un lieu d'accueil et de solidarité pour les Génassiens.



6 Les nouveaux marais littoraux

Le nouveau paysage de la baie est multiple et contrasté. L'érosion duniaire au Nord de Genêts favorise le recul du trait de côte et l'apparition de marais saumâtres le long de la Claire Douve. Ce nouvel écosystème abrite une zone humide riche en biodiversité et un espace d'accueil privilégié des oiseaux migrateurs

ÉCHELLE DU BOURG

DE NOUVELLES RESSOURCES POUR UN CENTRE-BOURG RÉSILIENT

QUALIFICATION DES RISQUES

- Une géographie particulière à Genêts

La Claire Douve et la Lerre concentrent l'ensemble des eaux d'un vaste bassin versant en un unique point d'exutoire, entonnoir d'évacuation des eaux de l'arrière-pays. Étroit et contraint, ces cours d'eau se sont vus progressivement artificialisés et réduits ne permettant pas d'évacuer et tamponner les événements pluvieux amont, car largement sous dimensionnés. Associé à un phénomène marin, l'exutoire se retrouve même totalement bouché, inondant la totalité du bourg pendant près d'une semaine avec des hauteurs proches de 1,50m à certain endroit. Impactant directement le bâti, coupant les usages et accès du village, ces eaux isoleraient le bourg telle une presqu'île.

Bien qu'en première ligne face à la vague, Genêts, n'est pas soumis à un aléa d'érosion côtière. Ceci est rendu possible grâce au mur digue qui permet d'atténuer complètement ce phénomène.

- Un cycle de l'eau artificialisé

Le développement au cours des siècles de Genêts s'est accompagné d'une modification sensible du cycle naturel de l'eau : l'imperméabilisation des sols par le développement des villes, l'expansion de l'agriculture intensive, le drainage par un réseau de canalisation enterré, l'empiétement sur les lits majeurs du cours d'eau et les modifications des berges, les pompages pour l'eau potable dans la nappe. Ces perturbations sont accentuées par le sous-dimensionnement et la vétusté des ouvrages qui accroissent la vulnérabilité face aux changements climatiques.

VERS UN BOURG BIOCLIMATIQUE ET MÉTABOLIQUE

Les changements climatiques vont se traduire par des événements climatiques plus récurrents et plus intenses : les pluies seront plus fortes, et les canicules plus longues et plus rudes. En période de stress hydrique, les sols seront asséchés et nécessiteront des apports d'eau complémentaires. En période de pluie forte, les eaux ne pourront plus s'infiltrer, ruisselleront et satureront les réseaux engendrant le débordement des cours d'eau. La reconstruction d'un cycle naturel de l'eau est un enjeu primordial tant spatialement, par des transformations concrètes du territoire, que mentalement, par la culture de l'eau et du risque sur le territoire.

Ainsi, le projet propose **une renaturation affirmée du lit majeur de la Lerre**, nouvelle trame bleue et verte à l'échelle de la commune. Le reméandrage et le reprofilage des berges vont **redonner de la place aux fluctuations du cours d'eau, et atténuer l'effet des crues sur la Grande Rue**.

L'eau retrouve ici son rôle de ressource : ressource de fraîcheur par l'évapotranspiration des espaces renaturés, et par l'ombrage apporté par la plantation d'arbres dans des sols hydratés ; ressource de biodiversité, par la récréation de milieux humides et d'habitats écologiques ; ressource de paysage, de poésie et de bien-être par la finesse des aménagements proposés.

REDYNAMISATION DU BOURG : UN SOL COMMUN

Le projet met en œuvre une série d'actions pour redynamiser le bourg. Ces mesures visent avant tout

l'amélioration du cadre de vie pour les habitants actuels et futurs, mais ont aussi des retombées sur l'attractivité touristique et sur l'activité économique locale.

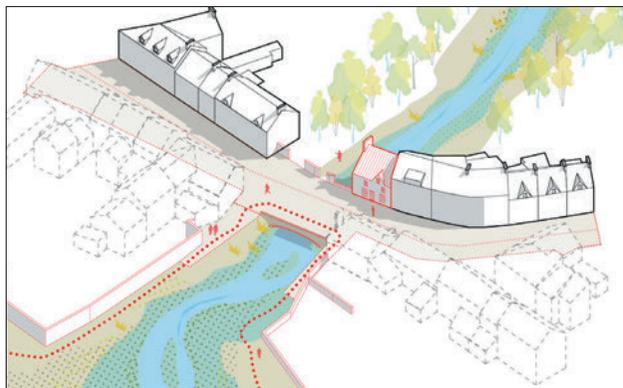
Le stationnement et la circulation automobile sont réorganisés pour **libérer des sols perméables** protecteurs. La Grande Rue passe à sens unique, créant un schéma de circulation en boucle sur la commune. Un parking est aménagé en entrée de bourg, sur un terrain mitoyen du Moulin, qui se substitue au parking actuel situé à l'embouchure de la Lerre. Les visiteurs sont donc amenés à **laisser leur voiture à l'entrée du bourg, puis à arpenter la Grande Rue pour rejoindre l'estran**. Ces parcours piétons et cyclables traversant Genêts favoriseront la redynamisation culturelle et commerçante du centre-bourg.

De plus, la voirie de la Grande Rue adopte un profil « en creux » revêtue de matériaux poreux, afin de guider les eaux de ruissellement et de les infiltrer au maximum. Les trottoirs élargis offrent **un sol commun appropriable** pour des usages collectifs : plantations en frontage, tables, stationnement vélo... et améliorent l'habitabilité des rez-de-chaussée des logements. Les retraits de certains bâtiments sur la rue permettent de créer des « usoirs », nouveaux espaces communs à l'échelle du voisinage.

En parallèle, la typologie patrimoniale des murs et murets en pierre est déclinée à l'échelle des îlots. Ces nouveaux murets protègent certains bâtis fortement exposés aux risques, tout en maintenant des porosités dans le tissu urbain pour évacuer les eaux en période de crue.

ÉCHELLE DU BOURG

TROIS SITES PILOTES, NOUVELLES INTERFACES BOURG-PAYSAGES

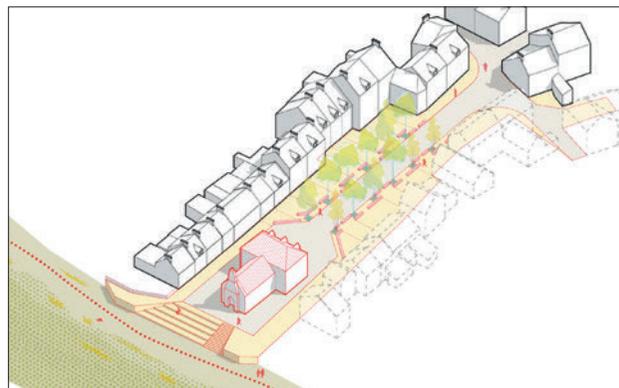


INTERFACE BOURG / FLEUVE : L'ESTUAIRE DE LA LERRE RENATURÉ

Au niveau de son estuaire, le lit majeur de la Lerre est renaturé pour favoriser son écoulement naturel vers l'estran. Le parking est retiré en faveur d'un reprofilage des berges, permettant au cours d'eau de retrouver sa place. Le sentier du littoral offre aux visiteurs un accès au bourg depuis les herbus leur permettant de découvrir le paysage naturel de l'estuaire avant de faire une pause à Genêts.

Au fil des années, le cours de la Lerre dessine de nouveaux méandres. La végétation hydrophile se développe sur les berges qui deviennent de nouvelles **zones humides** porteuses de biodiversité. Cet espace naturel, à l'interface avec le centre du bourg, devient un **corridor de fraîcheur** pour la commune, notamment lors d'épisode de fortes chaleurs.

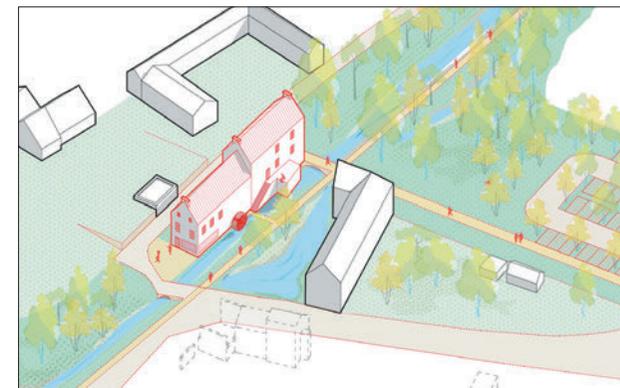
Lors d'épisodes orageux, la renaturation de la Lerre contribue à réduire les risques de crue par un écoulement favorisé du cours d'eau et une meilleure rétention de l'eau dans le lit majeur.



INTERFACE BOURG / ESTRAN : LA PLACE DES HALLES REQUALIFIÉE

La requalification de la place des Halles est conçue en lien avec les différents usagers, habitants et visiteurs, qui arpentent cet espace structurant du bourg. Sur sa partie Sud, la place s'ouvre comme un **promontoire sur l'estran** par des gradins descendant au pied des herbus. Ils offrent à voir la grandeur du paysage, pour assister à la transformation de la baie et de ses milieux. Sur sa partie Nord, l'aménagement de la place est repensé en lien avec les modes d'habiter et la gestion des risques d'inondations. Ainsi, l'espace public à l'avant des maisons est organisé comme un espace commun, à la manière d'un « usoir », délimité par des **bancs multifonctionnels**. Ces bancs permettront à la fois d'accueillir les usages quotidiens de la place, mais également de protéger les rez-de-chaussées en cas d'inondations.

La sensibilisation aux risques est renforcée par un travail de **scénographie sur les bancs et les gradins, qui donnent à lire les niveaux d'eau**.



INTERFACE BOURG / AGRICULTURE : L'ANCIEN MOULIN RÉHABILITÉ

A l'entrée de la Grande Rue de Genêts, le moulin et ses abords sont réhabilités pour renforcer le lien entre le bourg et les espaces agricoles. La programmation de l'ancien moulin est complétée par un programme de **coopérative agricole** afin, d'une part de **valoriser les produits locaux** en leur offrant une meilleure visibilité auprès des visiteurs et des habitants de la commune, et d'autre part de **renforcer la complémentarité et la solidarité entre les activités littorales et rétro-littorales**.

La coopérative fait le lien avec les fermes locales en réalisant la promotion et la vente des produits du territoire. Elle sert également de lieu de rassemblement et d'échange pour les agriculteurs et éleveurs.

Le moulin de Genêts renforce ainsi sa position d'**étape sur le parcours touristique** des visiteurs de la baie. L'aménagement d'un parking à l'entrée du bourg permet de faciliter l'accueil des visiteurs et de reporter les places supprimées à l'estuaire de la Lerre renaturée.

ÉCHELLE DE LA GRANDE RUE

ADAPTABILITÉ DU BÂTI PATRIMONIAL : DE NOUVEAUX ESPACES-TEMPS COMMUNS

Genêts présente d'une part, une baisse d'attractivité résidentielle et une population vieillissante ; et d'autre part, une forte attractivité touristique, avec les départs de promenades vers le Mont-Saint-Michel. Les enjeux sur le bâti existant sont donc pluriels : adapter les logements aux personnes âgées, les requalifier pour une offre pouvant attirer de jeunes ménages, accueillir les touristes et les saisonniers ... Il s'agit de « mettre en mouvement » le patrimoine bâti grâce à :

- une approche sociologique, qui tient compte des usages et des modes de vie ;
- une prise en compte des temporalités au sein des logements : cycles journaliers, saisonniers, etc. ;
- une approche technique, architecturale et énergétique, mobilisant des filières locales.

- Approche sociologique

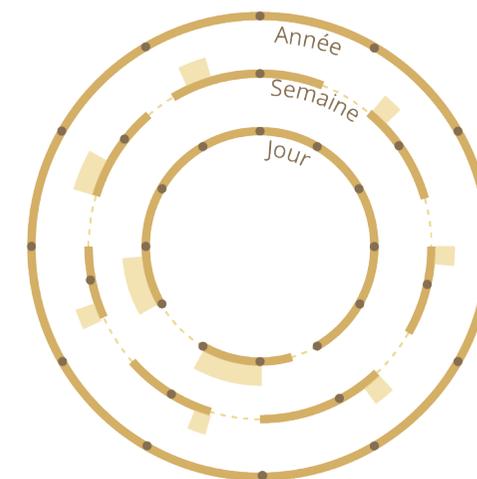
Pour se faire, nous avons dressé 6 portraits d'habitants, associés à leurs logements sur la Grande rue. Pour chaque étude de cas, le projet associe des solutions diverses (architecturales, techniques, paysagères, ou simplement d'aménagement intérieur) qui permettent à la fois de réduire la vulnérabilité des habitants face aux risques (inondation/canicule), de réduire leur captivité au logement (en particulier personnes âgées ou précaires), de générer des ressources financières complémentaires, d'animer la rue, de créer des espaces communs favorisant la solidarité et la vie collective, de valoriser les ressources locales, etc.

Dans une logique de co-bénéfice, chaque action ponctuelle sur le bâti existant génère des externalités positives à l'échelle du bourg et de la communauté habitante.

- Approche temporelle

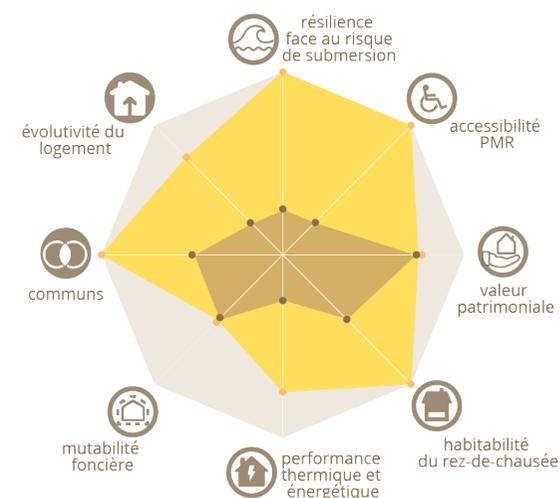
La prise en compte des échelles temporelles dans l'adaptation du bâti inclut la réflexion sur les cycles à la fois sur des temps courts (occupation des logements au travers de la journée et de la semaine) tout comme sur des temps longs (fluctuation au travers des saisons et des années). Cette approche place ainsi le bâti comme le support de ces différents cycles et renforce le besoin pour une plus grande flexibilité et adaptabilité du patrimoine bâti pour lui permettre d'évoluer avec les besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain.

Le diagramme illustre trois échelles de temps (journalière, hebdomadaire, et annuelle) mettant en avant des modes d'occupations des logements diversifiés selon les habitants (**marron foncé** : habitants permanents du logements / **marron clair** : habitants ponctuels supplémentaires, invités, membres de la famille ou touristes)



- Approche technique

Nous avons identifié 8 critères d'amélioration du bâti, pour l'adapter tant aux évolutions sociologiques, qu'aux aléas climatiques, tout en préservant et améliorant sa valeur patrimoniale. Le diagramme illustre en **marron** l'état actuel du bâti, et en **jaune** l'état projeté : il permet d'identifier les curseurs sur lesquels le projet agit, pour chaque étude de cas.



PORTRAITS D'HABITANTS [EXTRAITS]

n°47 Grande Rue Tiphaine et Diego



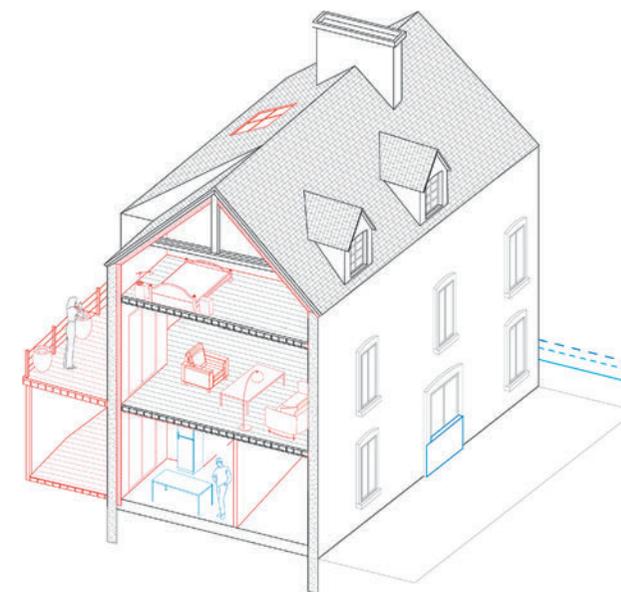
On a toujours vécu à Genêts dans cette vieille maison de famille et on souhaite tous les deux rester ici. Cependant, le départ de nos enfants a littéralement laissé un vide dans la maison. Trop de pièces, trop de place, le changement a été un peu brutal au début.

On a décidé de mettre le rez-de-chaussée en location touristique, et de vivre à l'étage. Ça nous fait un petit complément de revenus pour notre retraite et ça a permis d'absorber le coût de la rénovation thermique en même temps. Ça nous permet aussi de rencontrer des voyageurs du monde entier !

Avec mon mari, on a rejoint l'association des Estivales, qui organise le festival de cinéma en plein air.

Quand nos enfants viennent pour les fêtes de fin d'année, ils logent en bas et ont un espace suffisamment grand pour dormir à la maison. Pour l'instant, nous sommes en bonne condition physique et monter à l'étage ne représente pas un problème pour nous. Si un jour nos genoux fatiguent un peu trop, on ira en haut de la rue, dans la résidence séniors !

en rouge, les modifications apportées par le projet
en bleu, les usages réversibles en période de crue



n°73 Grande Rue Thomas



Je viens d'arriver à Genêts. Emménager ici c'est un peu le projet d'une vie ! Je suis en train de racheter un terrain agricole pour démarrer mon activité en bio. La mairie me loue cette maison « relai » pour un loyer symbolique, ce qui me permet de m'installer à bas coût.

Quand ça tournera, j'achèterai une maison plus grande. L'Etat a lancé un plan pour les bocages et j'ai reçu des aides pour m'aider à démarrer. Pas loin d'ici, un collègue m'a dit que les polders sont plus fertiles ces dernières années grâce aux changements de pratiques, alors je pense que ça peut marcher ici aussi ! J'aimerais créer un système d'Amap, et pouvoir fournir ainsi un bon nombre de Genestais en légumes bio.

Au début, je voulais m'aménager une terrasse à l'arrière de la maison mais finalement j'ai préféré investir l'avant. J'ai plus de soleil et je rencontre mes voisins.

Pour l'anecdote, j'essaie de produire mon propre cidre, les séniors de la résidence voisine veulent le goûter et on fait parfois des dégustations entre voisins !

